

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 335/03

AMR 41/050/2003 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT

MEXIQUE

Herón Varela Flores (h)

Londres, le 17 novembre 2003

Herón Varela Flores a été déclaré coupable de meurtre par un tribunal militaire et condamné à la peine capitale le 14 novembre 2003. Le président de la République du Mexique est habilité à commuer cette sentence en une peine de vingt années de réclusion.

Herón Varela Flores a été reconnu coupable du meurtre du colonel Salvador Juárez Villa, tué le 14 février dans la caserne du 20^e régiment d'infanterie de la ville de Ciudad Juárez, dans le nord du Mexique. Il a affirmé qu'il avait agi en état de légitime défense et que le tribunal militaire ne l'avait pas jugé de manière équitable. Ses avocats ont l'intention de faire appel de sa condamnation.

Si la peine capitale n'a pas été imposée depuis plus d'un demi-siècle au Mexique, ce châtement figure toujours dans la Constitution et le Code de justice militaire de ce pays. Amnesty International exhorte les autorités mexicaines à commuer la peine prononcée contre Herón Varela Flores et à abolir la peine de mort pour tous les crimes.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez instamment que la peine capitale prononcée contre Herón Valera Flores soit immédiatement commuée ;
- exhortez les autorités à abolir la peine capitale pour tous les crimes, dans la Constitution comme dans le Code de justice militaire.

APPELS À :

Président de la République :

Lic. Vicente Fox Quesada
Presidente de los Estados Unidos Mexicanos
Residencia Oficial de "Los Pinos"
Col. San Miguel Chapultepec
México D.F., C.P. 11850
Mexique

Télégrammes : Presidente de los Estados Unidos Mexicanos,

México D.F., Mexique

Fax : +52 55 52 77 23 76

Courriers électroniques :

webadmon@op.presidencia.gob.mx

Formule d'appel : *Señor Presidente*, / Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Défense :

Gral. Gerardo Clemente Ricardo Vega García
Secretario de la Defensa Nacional
Secretaría de la Defensa Nacional
Bulevar M. Ávila Camacho esqu. Industria Militar S/N
Col. Lomas de Sotelo, Delegación Miguel Hidalgo
México D.F., C.P. 11640
Mexique

Télégrammes : Secretario de la Defensa Nacional, México D.F., Mexique

Fax : +52 55 53 95 29 35 (si un correspondant décroche, dites : " *me da tono de fax, por favor* ")

Formule d'appel : *Señor Secretario*, / Monsieur le Ministre,

Procureur général de justice militaire (PGJM) :

Gral. Jaime Antonio López Portillo Robles Gil
Procurador General de Justicia Militar
Av. Miguel de Cervantes Saavedra, Col.
Irrigación, Edificio 1, Campo Militar 1-J
Predio Reforma
Mexico D.F.
Mexique

Télégrammes : Procurador General de Justicia Militar, Mexico D.F, Mexique

Fax : +52 55 56 26 59 18 (si un correspondant décroche, dites : " *me da tono de fax, por favor* ")

Formule d'appel : *Señor Procurador Militar*, / Monsieur le Procureur militaire,

COPIES À :

Commission mexicaine de défense et de promotion des droits humains :

Comisión Mexicana de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos A.C. (CMDPDH)

Tehuantepec 155, Col. Roma Sur

México D.F., C.P. 5584 2731

Mexique

Courriers électroniques : cmdpdh@laneta.apc.org

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 29 DÉCEMBRE 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*